

## UEE - Engagement associatif



ECTS  
2 crédits



Composante  
Établissement  
racine



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

### Présentation

Il s'agit de faire reconnaître l'engagement de type :

- Activité suivie au sein d'une association étudiante
- Bénévole dans une association étudiante
- Responsable d'une association étudiante
- Engagement associatif hors associations étudiantes
- etc...

### Objectifs


Valoriser son engagement et les compétences acquises dans le cadre de son engagement sur le semestre pair ou l'année universitaire.

### Savoir-faire et compétences

Exemple de compétences que vous pouvez acquérir :

- Gestion budgétaire
- Organisation d'évènement
- Coordination des bénévoles
- Gestion d'un projet FSDIE
- etc

Des ressources sont à votre disposition pour vous accompagner dans la réflexion sur les compétences :

- Diagoriente  <https://diagoriente.fr/>
- Compétences Animafac : livret de compétences

- Passeport de compétences :  <https://competences.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/>

### Les + de la formation

Les étudiants admis bénéficient de 0,2 point bonus et de 2 ECTS.

### Organisation

#### Contrôle des connaissances

- Attestation de l'association dans laquelle s'effectue l'engagement avec :
  - le nom de l'organisme
  - le nom et prénom de l'étudiant/étudiante
  - les activités, actions, projets menés dans le cadre de l'engagement
  - le nombre d'heures effectué et/ou la fréquence de l'engagement et la durée de l'engagement sur l'année en cours
  - la signature d'une personne responsable de l'organisme (si l'étudiant/étudiante est responsable de l'association, l'attestation devra être validée en Bureau/CA et signée par deux membres autres)
  - pour les associations labellisées UMLP : possibilité de solliciter le BVE pour obtenir une attestation complémentaire d'engagement

- Transmission d'un dossier de présentation avec démarche réflexive sur l'engagement et les compétences acquises, au printemps :
  - 3 à 5 pages dactylographiées + annexes possibles
  - rédigé en caractères Arial 10, interligne 1,5 ou police équivalente, avec numéros de pages
  - comportant en entête le nom et le prénom de l'étudiant, ainsi que l'intitulé de l'Unité d'Engagement Etudiant
  - comportant une description de l'organisme dans lequel s'effectue l'engagement (objectifs, organisation etc.)
  - comportant une description des projets auxquels l'étudiant-e a participé, des activités conduites
  - ce rapport est un écrit personnel et réflexif dans lequel l'étudiant-e décrit la nature de son engagement, ses modalités, les formations suivies, ainsi que les compétences et connaissances développées (ex : détail des missions/activités exercées dans l'organisme, les difficultés rencontrées pour les mener, les solutions proposées - définir et analyser les compétences et connaissances acquises dans le cadre de l'engagement – exemple de situation où les compétences sont mises en œuvre etc.)
- Présentation orale au printemps :
  - 10 minutes dont : 3 minutes de présentation en format « mon engagement en 180 secondes » + échanges avec le jury
  - le jury est composé de 2 membres
  - l'oral peut se dérouler en présentiel ou en visioconférence (à titre exceptionnel)

## Admission


---

### Conditions d'admission

- S'engager dans une association loi 1901 respectant les principes de laïcité en vigueur à l'université.
- Licence et Master.

### Modalités d'inscription

Dossier d'inscription à l'UEE – second semestre.

Formulaire de candidature :  <https://demarches.adullact.org/commencer/candidature-dans-une-unite-d-enseignement-de-l-uni>

---

## Public cible

Les étudiants et étudiantes de Licence et Master engagés dans une association loi 1901 respectant les principes de laïcité en vigueur à l'université.

---

## Pré-requis obligatoires

Aucun pré-requis.

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Responsable pédagogique

Solène LE CAPITAINE

 [solene.le\\_capitaine@umlp.fr](mailto:solene.le_capitaine@umlp.fr)

---

### Lieu(x)

 BELFORT

 BESANCON

 DOLE

 LONS-LE-SAUNIER

 MONTBÉLIARD

 VESOUL

# Programme

---

## Organisation

- Inscription au semestre pair de chaque année universitaire.
- Engagement en autonomie sans enseignement à l'université.
- L'activité concernée doit faire l'objet d'un engagement régulier et non ponctuel.
- L'engagement doit être en cours de réalisation au moment de la candidature.
- L'engagement d'un étudiant dans le cadre d'un enseignement ne pourra pas donner lieu à une valorisation universitaire par le biais de cette UE, sont exclus les projets entrepris dans le cadre de projets tutorés, activités qui relèvent du diplôme pour lequel l'étudiante ou l'étudiant est inscrite ou inscrit et qui font déjà l'objet d'une évaluation.
- Il n'y a pas de bonus pour la simple pratique personnelle : Sport, musique, art ou culture sans rôle actif dans le club/association (ex. membre du bureau, encadrant, arbitre, etc.).
- L'engagement associatif doit se dérouler dans une association loi 1901 respectant les principes de laïcité en vigueur à l'Université et apolitique.

L'engagement doit être de :

- Minimum 40h sur l'année universitaire

Ou

- Minimum 25h sur le semestre